

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 3 février 2026

Présents :

Equipe éducative : Mme Chanson, Mme Sauvage, Mme Brice, Mme Piguet, Mme Ragonnet, Mme Petit
Périscolaire : Mme Blaise

Parents élus : Mme Demesy, Mme Ninucci, Mme Cheviet, Mme Faivre, Mme Gines, Mme Gobert

Elus : M. Gonzales, M. Demarche, M. Jamey, M. Valot, M. Tard, M. Duchanois

Excusés : Mme Dollois, Mme Echilley, Mme Bréhat, Mme Fournier

La séance débute à 18h05.

• Remerciements

Aux parents qui ont fait des dons de livres pour la BCD, des vêtements et des trottinettes pour la maternelle.

Aux parents qui ont accompagné lors des sorties et qui ont encadré des groupes à la piscine.

• Évolution des effectifs depuis le dernier Conseil d'École et organisation pédagogique

Depuis la rentrée de septembre, il y a eu 5 départs : 1 en PS, 2 en CP, 1 en CE2, 1 en CM1.

Il y a eu une arrivée en PS début décembre.

L'effectif total à ce jour est de 92 élèves pour 5 classes.

La répartition pédagogique actuelle est la suivante :

Classe de Mme Chanson	Classe de Mme Sauvage et Mme Dollois	Classe de Mme Ragonnet	Classe de Mme De Abreu et Mme Echilley	Classe de Mme Piguet
7 PS + 5 MS + 12 GS	11 CP	13 CE1 CP + 5 CE2	11 CE2 + 5 CM1	6 CM1 + 17 CM2
24	11	18	16	23

Une arrivée en PS est prévue au retour des vacances de février.

La prévision pour la rentrée scolaire 2026 serait de 84 élèves :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	8	5	12	12	13	16	11

Mme DE ABREU est en prolongation de son arrêt maladie jusqu'au 22 février 2026.

M. Gonzales indique que la fermeture d'une classe est étudiée pour la rentrée prochaine (passage de 5 à 4 classes). La mesure de carte scolaire sera arrêtée le 20 mars 2026.

Monsieur le président de la CCTV note également que les prévisions d'effectifs sur l'école pour les prochaines années ne vont pas en s'améliorant ; sur le territoire, le nombre de naissance ne cesse également de diminuer.

- **Bilan des évaluations point d'étape en CP et évaluations**

Courant janvier, les élèves de CP ont passé à nouveau des évaluations dites point d'étape.

	Points forts	Points faibles
Français	• Très bonne maîtrise du code alphabétique La connaissance du nom des lettres et de leur son est excellente (quasi tous les élèves entre 90 % et 100 %). Les dictées de syllabes et de mots sont globalement bien réussies, avec de nombreux scores à 80–100 % → le principe alphabétique est acquis. • Compétences solides en phonologie La manipulation des phonèmes est globalement satisfaisante, avec une majorité d'élèves au-dessus de 75 %, plusieurs à 100 %. Cela montre une bonne conscience phonologique, essentielle pour les apprentissages ultérieurs en lecture. • Très bonne compréhension orale La compréhension de phrases entendues est un point fort du groupe (souvent 85–100 %). Les élèves comprennent bien les consignes et les messages à l'oral, ce qui constitue un appui important pour la lecture.	• Compréhension en lecture silencieuse fragile Les résultats sont très hétérogènes et souvent faibles (37 % à 62 % de réussite pour une majorité). Cela montre une difficulté à accéder au sens lorsque l'élève lit seul, sans soutien oral. • Lecture à voix haute d'un texte difficile Les scores en lecture de texte sont globalement bas (24 % à 75 %, avec beaucoup d'élèves sous les 50 %). Les difficultés portent probablement sur la fluidité, le déchiffrement continu et la gestion de la longueur du texte. • Décrochage entre tâches simples et tâches complexes Les élèves réussissent bien sur des tâches ciblées (mots isolés, dictées, phonèmes), mais rencontrent des difficultés dès que la tâche mobilise plusieurs compétences simultanément (lecture de phrases, texte, compréhension).
Mathématiques	• Très bonne maîtrise des techniques opératoires Les résultats en addition et en soustraction en ligne sont excellents pour la majorité des élèves (souvent 90 à 100 %). Les procédures de calcul sont bien installées et automatisées chez la plupart. • Bonne connaissance de l'écriture et de la représentation des nombres L'écriture des nombres sous la dictée est globalement bien réussie, avec de nombreux élèves à 100 %. Le placement sur une ligne graduée est un point fort du groupe (quasi tous les élèves au-dessus de 90 %). • Résolution de problèmes globalement satisfaisante Une majorité d'élèves obtient de bons résultats (80 à 100 %). Les élèves savent mobiliser leurs connaissances pour résoudre des situations-problèmes simples.	• Comparaison de nombres difficile Les scores sont souvent moyens, voire faibles (40 à 60 % pour beaucoup d'élèves, avec un cas à 0 %). Cela révèle des difficultés dans la lecture des nombres, leur décomposition ou leur ordre de grandeur. • Forte hétérogénéité des résultats Un élève présente des scores très faibles dans presque tous les domaines, ce qui crée un écart important au sein du groupe. Les résultats du groupe sont donc très contrastés, nécessitant une différenciation marquée. • Fragilités dans la compréhension des situations numériques Malgré de bons résultats en calcul, certains élèves rencontrent encore des difficultés dès que la tâche demande du raisonnement, de la comparaison ou une mise en relation de plusieurs informations.

- Le groupe présente des bases solides en code, phonologie et compréhension orale, mais doit encore consolider la lecture fluide et la compréhension autonome de l'écrit.
Un travail régulier sur la lecture quotidienne, la fluence et la compréhension de phrases et de textes courts est prioritaire.
- Il présente de très bonnes bases en calcul et en numération, mais des fragilités persistent dans la compréhension du sens des nombres, en particulier pour les comparer et les ordonner.
Un travail renforcé sur la construction du nombre, les représentations (droite numérique, décompositions) et la verbalisation des raisonnements permettra de consolider ces compétences.

• Évaluations et livrets scolaires

Les livrets de suivi des apprentissages des évaluations sont au format papier en maternelle. Les livrets des MS et GS, ainsi que les livrets d'évaluation du premier semestre de GS, passeront dans les familles pour consultation et signature, au retour des vacances de février.

A partir du CP, le Livret Scolaire Unique est numérique. Les parents ont accès au livret de leur enfant via *Educonnect* :

<https://www.education.gouv.fr/educonnect-un-compte-unique-pour-suivre-et-accompagner-la-scolarite-de-mon-enfant-7361>

Le compte *Educonnect* a parfois déjà été activé (pour un aîné par exemple) et donne accès aux livrets de tous les enfants de la fratrie. Les parents nouvellement concernés (ayant leur aîné en CP) ou n'ayant pas encore activé leur compte se verront remettre des codes au format papier le 6 février 2026.

Les parents peuvent y retrouver au fur et à mesure de la scolarité de leur enfant, l'ensemble des livrets entre le CP et le CM2. Ils devront signer numériquement le livret après consultation. Les livrets ne seront pas imprimés. Les LSU seront diffusés aux familles vendredi 6 février 2026, sauf pour la classe de CE2 CM1, où Madame BRICE, remplaçante de Mme DE ABREU n'a pas accès à l'application pour le moment.

• Protocole de santé mentale

Le protocole de santé mentale est un cadre mis en place dans l'école pour repérer, accompagner et orienter les élèves qui peuvent rencontrer des difficultés psychologiques, émotionnelles ou comportementales.

Son objectif principal est de garantir le bien-être des élèves, condition essentielle à leur réussite scolaire et à leur épanouissement.

Ce protocole est important car les enfants peuvent être confrontés à du stress, de l'anxiété, des troubles émotionnels, des situations familiales difficiles, du harcèlement ou un mal-être scolaire.

L'école joue un rôle clé car elle est souvent le premier lieu où ces difficultés sont repérées.

Le protocole permet d'agir de manière coordonnée, bienveillante et sécurisée.

Le protocole s'adresse :

- À tous les élèves, de la maternelle à l'élémentaire
- Aux équipes éducatives (enseignants, direction, personnel scolaire)
- Aux familles, qui sont des partenaires essentiels

Comment fonctionne le protocole ?

Repérer

Observation de signes de mal-être (changement de comportement, repli, agitation, etc...)

Alerte

Échange au sein de l'équipe éducative
Dialogue avec la famille

Évaluer

Mise en place d'actions adaptées à l'école

Appui possible de professionnels (psychologue scolaire, médecin, infirmier, services extérieurs)

Adresser si nécessaire

Vers des structures ou professionnels de santé spécialisés

Assurer un suivi

Suivi de la situation en termes d'attitude, de résultats scolaires, de relationnel...

Les principes fondamentaux

Bienveillance et écoute

Confidentialité

Respect de l'enfant et de sa famille

Travail en équipe

Prévention avant la crise

En conclusion, le protocole de santé mentale est un outil de protection, de prévention et d'accompagnement qui permet à chaque élève d'évoluer dans un environnement scolaire sûr, attentif et respectueux de sa santé mentale.

• Dispositif pHARe

Le dispositif pHARe est le programme national de l'Éducation nationale pour prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire.

Il repose sur :

- la prévention (sensibilisation des élèves),
- le repérage précoce des situations de harcèlement,
- une prise en charge rapide et coordonnée par l'équipe éducative, et les familles.

Dans chaque école, une équipe pHARe est identifiée pour traiter les situations, accompagner les élèves concernés et assurer un suivi.

L'objectif est de garantir un climat scolaire serein, sécurisant et respectueux pour tous les élèves.

• Santé

Mme Chantelat, puéricultrice rattachée au CMS de Vesoul, a procédé à la visite médicale de 6 élèves de petite et moyenne sections, nés entre le 01/07/2021 et le 30/06/2022. Toutes les familles ont bien accueillis cette visite. Une famille, qui n'avait pas pu bénéficier de la visite initialement proposée pour son enfant, faute de temps suffisant, devait reprendre contact avec elle.

Mme Pluchart, infirmière du collège, a aussi procédé à la visite médicale de 8 élèves de GS qui n'avaient pas été vus par la PMI pour le bilan de leurs 4 ans. Une famille a refusé le dépistage infirmier.

Le but est que nos élèves puissent tous bénéficier d'une visite médicale avant la fin de la maternelle pour dépister au plus tôt de potentiels problèmes auditif, visuel... Un parent élu explique qu'il a pu bénéficier d'une orientation précoce pour sa fille vers un praticien grâce à un courrier rédigé par l'infirmière de PMI. Mme Chanson évoque la pertinence de ce dépistage alors que les parents ne consultent pas forcément de pédiatre pour leur enfant et que les visites chez un médecin généraliste ne sont généralement pas destinées à la réalisation de ces bilans.

• Assurances

Pour les activités scolaires obligatoires (situées entre 8h30 et 16h30) : l'assurance scolaire est facultative.

Dans les faits, elle est vivement recommandée, afin de protéger l'élève en cas de dommage.

Pour les activités scolaires facultatives (sorties et voyages scolaires dont les horaires se situent au-delà de la plage horaire 8h30 à 16h30) : l'assurance scolaire est obligatoire. Deux circulaires rappellent cette obligation : circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999 et circulaire du 5 janvier 2005.

La souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est donc exigée lorsque la sortie scolaire revêt un caractère facultatif.

L'assurance doit garantir les dommages que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile) **et** ceux qu'il pourrait subir (**garantie individuelle accidents corporels**). Il appartient aux parents de vérifier précisément les termes du contrat d'assurance qu'ils ont souscrit, afin de connaître les modalités exactes de prise en charge de leur enfant (les conditions d'un rapatriement, par exemple).

A ce jour, nous ne disposons pas encore des attestations d'assurance de tous les élèves.

- **Projets et sorties**

- **Piscine**

L'ensemble des 40 élèves de CP, CE1 et CE2 a participé à un cycle de natation de 10 séances à la piscine de Luxeuil-les-Bains.

L'équipe enseignante remercie la Communauté de Communes du Triangle Vert pour le financement de ce cycle (coût de 900 euros pour le transport et de 1530 euros pour la mise à disposition de 2 lignes d'eau)

A compter de la rentrée 2026, le coût passera à 1950 euros pour les deux lignes d'eau.

Un grand merci également à nos parents agréés qui se sont mobilisés pour être présents aux séances piscine.

- **EMILE**

L'ensemble de l'école participe au dispositif EMILE (**l'Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère**) cette année. Dogan ALA intervient chaque jeudi dans les classes : un créneau d'environ 45 minutes et un deuxième d'une dizaine de minutes est proposé à chaque classe.

PS/MS/GS : lecture d'albums de littérature de jeunesse en anglais, apprentissage de comptines, réalisation d'une recette, travail sur les couleurs, les tailles (petit/moyen/grand), le début de la comptine numérique ; la mise en mots d'une histoire sous la forme d'un kamishibai (théâtre ambulant japonais) est également prévue.

CP : travail sur les consignes de vie de classe, numération et addition jusqu'à 100.

CE1/CE2 : déplacement et repérage sur le quadrillage, codage + travail sur les nombres et les lettres de l'alphabet.

CE2/CM1 : comptine numérique jusqu'à 36, travail sur les couleurs et les lettres de l'alphabet (coordonnées des cases à coloriées d'un pixel art et apprentissage des échecs), visionnage du premier volet des films Harry Potter en anglais.

CM1/CM2 : Réalisation d'une carte de vœux, travail sur les consignes de classe.

Les deux grandes classes correspondent avec des classes anglaises ; deux premiers colis composés de spécialités françaises ont d'ores et déjà été envoyés mais un seul est parvenu à ses destinataires.

- **Projet SEGPA**

La classe de CM1/CM2 est allée visiter les ateliers de la SEGPA du collège des Thermes. Les élèves ont été accueillis par Adrien DEFENDI, directeur de la SEGPA. Après avoir visité la partie HAS (champ

Hygiène Alimentation Services de la SEGPA), les élèves se sont rendus à l'atelier bois où ils ont pu, par groupes chapeautés chacun par un élève de 4^{ème} ou 3^{ème} SEGPA, découvrir le travail réalisé par les adolescents (maçonnerie, carrelage, menuiserie...).

Des objets, à destination de notre école, sont en cours de fabrication dans leurs ateliers :

- 3 mangeoires
- 6 nichoirs
- 5 panneaux indicatifs
- 2 carrés potagers
- 2 cabanes à insectes

Une mangeoire et un nichoir ont d'ores et déjà été rapportés à l'école et en avril, les élèves de SEGPA viendront aux Courlis pour l'installation des différents éléments. A cette occasion les élèves de SEGPA et de CM partageront un pique-nique.

Le prochain journal scolaire des élèves de la classe des CM aura pour thème cette visite de la SEGPA du collège.

➤ Noël

Pour Noël, l'équipe pédagogique a fait le choix d'offrir un cadeau immatériel aux enfants : une séance de cinéma. Père-Noël est passé à l'école leur annoncer (PS/MS/GS : Le merveilleux hiver de Tom le chat, CP et CE1/CE2 : Zootopie 2, CE2/CM1 et CM1/CM2 : Les légendaires).

La communauté de communes du Triangle Vert a pris en charge les entrées à hauteur de 4 euros par enfant et un des bus pour se rendre à l'Espace Molière (170 euros). Les deux autres bus ont été financés par la Coopérative Scolaire.

Un goûter a également été partagé par les classes.

➤ SRAV (Savoir Rouler à Vélo)

Comme indiqué lors du premier conseil d'école, les élèves des Courlis vont participer au SRAV.

Les 29 élèves de CM1 et CM2 suivront un module de 10 heures de formation assuré par Aurélie HENRY, éducatrice sportive dépendant de la Fédération Française de Cyclotourisme, et financé par la CCTV. Ce module se déroulera comme suit :

- 3 heures d'apprentissage en classe des panneaux et de la réglementation
- 5 séances d'1h30 d'apprentissage sur les vélos : les après-midis des 26/02, 05/03, 12/03, 19/03, et le matin du 24 mars. Elle interviendra sur le terrain de sport et viendra avec des vélos et des casques. Il sera cependant demandé aux élèves possédant un casque de l'emmener à chaque séance.
- 1 dernière séance permettra aux élèves de mettre en pratique les enseignements reçus en circulant en milieu ouvert le 26 mars après-midi. Des groupes de 9 ou 10 élèves se déplaceront avec 3 adultes agréés sur un circuit passant par Ehuns et Villers-lès-Luxeuil.

Mme Sauvage adresse des remerciements aux quatre mamans qui ont passé leur agrément cette année pour pouvoir participer à l'encadrement de la sortie en milieu ouvert (le taux d'encadrement est fixé à 1 adulte pour 4 enfants) et à la CCTV pour le financement de ce cycle SRAV.

Pour les élèves de cycle 2, un module de SRAV sera proposé par les enseignantes courant juin. Ce module se fera avec les vélos et les casques apportés par les familles et son organisation dépendra donc du matériel à disposition des élèves et des enseignantes.

➤ **JMF**

La classe de PS/MS/GS a participé au spectacle « *Le retour des fleurs* » le vendredi 14 novembre 2025. Les autres classes participeront au spectacle « *Les 3 jours de la queue du dragon* » le vendredi 27 mars 2026.

Les classes de CP à CM2 se sont également inscrites dernièrement auprès de M. Grandgirard, délégué JMF, pour assister au spectacle « *Amalia* » fin mai 2026 (coût du spectacle : 5 euros / enfant + coût du transport).

➤ **Permis piéton et permis internet**

L'adjudant-chef PILLOT interviendra le mardi 24 février pour lancer le permis piéton pour les CE2 et le permis internet pour les CM1 CM2.

La passation du permis piéton se fera sur la journée du 30 avril 2026 ; celle du permis internet, le 12 mai 2026 après-midi.

➤ **Maison de la Nature des Vosges Saônoises**

La classe de CE2/CM1 bénéficiera de 3 interventions sur le thème des chauves-souris (27/02, 06/03, 13/03). La classe de CE1/CE2 a été retenue pour des interventions sur le thème du blaireau en septembre prochain (coût : 150 euros par classe).

➤ **Maison de la nature de la Vallée de l'Ognon**

Deux classes de l'école ont été retenues cette année pour bénéficier d'animations sur l'eau (classe de CE1/CE2) et sur l'éclairage (classe de CE2/CM1) les 31 mars et 24 avril 2026.

➤ **Lire et faire Lire**

Deux bénévoles interviennent à l'école : Antonia MENIERE avec les CP, tous les 15 jours et Anne-Marie JAMEY avec les CE2/CM1 de la classe de Mme De Abreu, toutes les semaines.

Ce programme éducatif à destination des enfants des écoles a pour but le développement du plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle.

➤ **Liaison école Collège**

Tous les élèves de CM1 et CM2 participeront au cross du collège le jeudi 7 mai.

Les élèves de CM2 et des classes de 6^{ème} ont pour projet de réaliser une lecture suivie commune autour d'une œuvre de Jean-Claude MOULEVAT, *La rivière à l'envers* et de ces deux tomes : *Tomek* et *Hannah*.

Une visite du collège aura lieu le jeudi 2 avril pour les élèves de CM2 qui intégreront le collège des Thermes à la rentrée prochaine. Ils feront une journée complète comme en 6^{ème} avec prise du repas à la cantine.

« **Ecole ouverte** » : 7 élèves de CM1 et CM2 participeront pendant ces vacances d'hiver à des séances de remédiation scolaire et à des activités sportives au collège des Thermes. Ces activités encadrées par des professeurs du collège au sein de leur établissement ont pour but de préparer au mieux l'entrée des élèves en 6^{ème}.

➤ **Fête des gens qu'on aime**

Les enfants partiront avec leur production le vendredi 22 mai 2026.

➤ **Cross**

Le cross inter-écoles Breuches, Baudoncourt, Les Courlis devrait se dérouler cette année à Breuches le vendredi 22 mai. En effet, c'était au tour des Courlis d'accueillir cette année la manifestation, mais le chantier de la crèche ne permet pas d'accueillir du public et les jeunes sportifs de manière sécurisée et adaptée.

➤ **Sortie de fin d'année au Château de Rosières**

La sortie de fin d'année se déroulera au château de Rosières, manoir fortifié situé sur la commune de Saint-Seine-sur-Vingeanne le mardi 30 juin pour les élèves des niveaux CE2 à CM2 et le jeudi 2 juillet pour les élèves des niveaux PS à CE1.

• **Coopérative**

Recettes :

- Vente de photos individuelles et objets : bénéfice de 1068,50 € pour 2863 € de ventes (la vente des photos de classe se fera en fin d'année scolaire)
- Don de la mairie d'Abelcourt : 125 €
- Don de la mairie de Sainte-Marie-en-Chaux : 200 €

Dépenses :

- Adhésion OCCE : 277,68 €
- Fournitures projet SEGPA : Bois : 592,64 € + Plexiglas et sangles pour les nichoirs : 39,90 € + 4,98 €
- Spectacle JMF maternelle : 110 € + transport : 90 €
- Transport pour l'Église de Villers les Luxeuil : 70 €
- Transport cinéma Noël : 2 x 170 € soit 340 €
- Transport visite de la SEGPA du collège des Thermes : 90 €
- Achats de 2 draisiennes : 62,06 €
- Envoi colis en Angleterre classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : 58,36 €
- Goûter de Noël : 103,23 €
- Ingrédients sablés et roses des sables pour le marché de Noël : 103,64 €
- Ingrédients goûter anglais : 59,88 €
- Goûter galettes : 113,06 €

Bibliothèque :

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document de la bibliothèque, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur à neuf. En cas de détériorations répétées, l'usager peut perdre son droit au prêt de façon provisoire ou définitive.

• **Association de parents « Autour des Courlipiots »**

La présidente de l'association n'étant pas présente, c'est Mme Demesy qui prend la parole et indique que les diverses ventes réalisées depuis le début de cette année scolaire (vente de café et thé, sapins de Noël, galettes et diverses ventes lors du Marché de Noël) ont permis de réaliser un bénéfice de 2000 €. D'autres projets sont en cours d'élaboration.

- **CCTV**

Mme Sauvage adresse des remerciements à la CCTV pour la validation de divers devis de travaux qui seront prochainement réalisés :

- la réparation des fuites du toit du préau
- l'installation d'un point lumineux pour éclairer le parking et la place de retournement utilisée comme lieu de stationnement aux horaires du périscolaire
- une barrière de sécurité en haut de l'escalier en colimaçon et un bloque-porte pour l'évier de la maternelle
- le déplacement de la cuisinière dans la salle des maîtres
- diverses réparations électriques ou de sécurité suite à la visite de la commission de sécurité ou des diagnostics de l'Apave.

Mme Sauvage indique que l'APAVE doit en fin de semaine réaliser une nouvelle vérification sur l'ensemble des équipements et des installations pour lesquels une non-conformité ou un risque avait été relevés. Elle note cependant que M. Demange n'est pas encore intervenu pour réaliser les diverses réparations malgré la validation du devis depuis plusieurs semaines. Mme Petit indique que M. Demange doit réaliser ces travaux de réparations le lendemain. M. Gonzales, au vu du nombre de « petits travaux » de nature variée à effectuer dans les écoles de la CCTV, envisagerait la possibilité de la création d'un poste d'agent technique communautaire qui pourrait intervenir sur tout le territoire.

Mme Demesy pose la question de l'installation d'une sonnette et d'un interphone au portail de l'école. Mme Sauvage explique qu'il est compliqué de se passer de ces équipements au quotidien, surtout lorsque l'école est privée de ligne téléphonique (et bien souvent également de connexion internet) comme cela se produit régulièrement : les parents accompagnant leur enfant à la suite d'un rendez-vous extérieur se retrouvent souvent à devoir attendre devant l'école sans pouvoir joindre un membre du personnel. Mme Sauvage indique devoir quitter sa classe et laisser seuls ses élèves, sans surveillance, à de nombreuses reprises quotidiennement.

Mme Sauvage questionne les élus sur le déploiement à l'école de la fibre déployée les dernières années sur les villages alentours. Le président de la CCTV affirme que la société CIRCET n'a pas eu les documents nécessaires au démarrage des travaux d'installation jusqu'alors. La CCTV va reprendre le dossier en charge.

M. Gonzales s'interroge sur la pertinence de maintenir une télésurveillance de l'école puisqu'aucune intrusion n'a été constatée depuis que l'alarme a été mise en place à l'école. Selon lui, il serait peut-être plus judicieux de clôturer intégralement l'enceinte du Pôle Éducatif.

M. Gonzales aurait également pour projet de réaliser un « city » (terrain multisport extérieur et clôturé) à condition que le financement de ce terrain (qui coûte environ 50 000 €) soit subventionné.

La question des fournitures scolaires est abordée. M. Gonzales indique que pour cette nouvelle année la somme allouée par la CCTV par élève sera, soit de 70 euros, soit de 52 euros.

Il indique qu'il est possible pour la CCTV de verser 70 euros par enfant directement sur le compte d'une association créée dans ce but et gérée par des enseignants et des parents comme le font les écoles d'Arpenans et de Mollans qui se sont affranchies du joug de l'OCCE. Ces écoles auraient souscrit une assurance autre que celle proposée avec l'adhésion à l'OCCE. Elles réalisent donc les commandes de fournitures qu'elles souhaitent et ne verront pas la somme de 70 € par enfant réduite à 52 € cette année, la différence entre les deux montants étant allouée aux frais de gestion par le personnel de la CCTV pour les commandes de fournitures.

Si aucun compte association n'est créé, la CCTV sera obligée de passer par un appel d'offre courant avril. M. Gonzales explique que la loi oblige la CCTV à réaliser un appel d'offre pour des commandes relevant de dépenses publiques et que le choix des matériels commandés est basé sur une décision

économique uniquement et que ce choix ne peut se porter sur une marque plutôt qu'une autre. Mme SAUVAGE rappelle qu'elle n'est pas contre, que cela permettrait beaucoup plus de flexibilité et beaucoup moins de temps perdu mais qu'elle n'a pas l'accord de l'Inspection. Elle va se tourner vers les écoles d'Arpenans et de Mollans pour connaître les statuts de leur association et leur assurance. Elle prendra aussi attache avec Madame l'Inspectrice de la Circonscription de Luxeuil car la CCTV compte des écoles sur plusieurs circonscriptions et la question d'une création de compte association pour gérer l'argent des fournitures scolaires doit être évoquée en réunion d'Inspecteurs.

Les enseignantes rappellent aussi que l'OCCE permet le contrôle des dépenses de la coopérative scolaire et s'interrogent sur les modalités de contrôle des fonds publics versés sur un compte association.

M. Gonzales fait également un point sur l'avancée des travaux de la crèche dont l'ouverture est a priori prévue à la rentrée 2027. Cette crèche, qui concerne entre 22 et 27 familles, proposera 12 places + 2 au lieu de 10 + 2 initialement prévues (un chevauchement des accueils sera possible pour un maximum d'une heure) et accueillera les enfants de 7h30 à 19 heures.

Madame Bizet, animatrice du Relais Petite Enfance « Grandir ensemble au Triangle Vert » organisera des ateliers d'éveil les mercredis des semaines paires au sein de la bibliothèque de l'école de 9h30 à 11h00 les 04/03, 18/03, 01/04, 15/04, 29/04, 13/05, 27/05, 10/06, 24/06. Ces ateliers gratuits sont à destination des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, assistante maternelle, ...). La capacité est de 6 enfants pour le site de Villers. Pour toute information, vous pouvez envoyer vos inscriptions ou questions à l'adresse suivante : rpe@cctv70.fr. Plus de renseignements sur la site de la CCTV (<https://www.cctv70.fr/fr/rb/2359398/petite-enfance-73>)

- **Périscolaire**

Mme Blaise donne des informations relatives à l'accueil périscolaire :

1. Bilan de fonctionnement

Nous constatons une baisse des effectifs sur les différents temps d'accueil, malgré l'accueil d'enfants de Meurcourt les mercredis. L'accueil de stagiaires au sein de la structure se poursuit.

2. Vacances de février

Les inscriptions sont ouvertes et des places sont encore disponibles. Comme lors des vacances d'octobre, l'accueil sera assuré sur les deux semaines, avec des équipes adaptées aux effectifs.

Première semaine

- Effectif actuel : environ une quinzaine d'enfants.
- Équipe majoritairement composée du personnel habituel :
 - Nathalie assurera les relais du matin ;
 - Julia et moi-même interviendront en animation ;
 - Sandrine sera remplacée par Emma pour les relais du soir et le ménage, en raison de sa formation BAFA.

Thème : « La découverte des métiers ».

Une intervention prioritaire de la gendarmerie est prévue. Cette action permettra d'aborder les notions de violence et de gestes déplacés à travers une séance de découverte générale et de sensibilisation. D'autres intervenants sont également programmés.

Seconde semaine

- Effectif extrêmement bas (moins de 7 enfants, sur une seule demi-journée).
- Équipe composée de :
 - Marie-Christine pour le ménage et les relais du matin et du soir ;

- Mélinda, déjà intervenue précédemment en direction dérogatoire ;
- Evan, animateur titulaire du BAFA.

Thème : « L'explorateur de l'hiver ».

Comme à chaque période de vacances, le mercredi sera consacré à un pique-nique tiré du sac, très apprécié des enfants.

3. Communication avec les familles

De nombreux échanges et rencontres ont lieu régulièrement avec les familles afin de faire le point sur l'évolution des enfants, leur comportement et leur bien-être, dans un esprit d'écoute et de dialogue. En cas de « gros bobo », les familles sont immédiatement informées. Pour les incidents mineurs, un message d'information est transmis. En revanche, les petits bobos légers ne font pas systématiquement l'objet d'un message, tout en restant, bien entendu disponibles pour toute demande de précision. Les soins nécessaires sont systématiquement assurés par une équipe formée aux gestes requis.

4. Projet annuel

Le projet musique et danse évolue positivement. Les enfants restent très enthousiastes lors des séances animées par Clémence, notre intervenante. Toutefois, les effectifs fluctuants et le manque d'assiduité pourraient compliquer la mise en place et l'organisation du spectacle final.

5. Pause méridienne / cantine

Notre prestataire, la cuisine d'Uzel, a proposé trois choix de menus afin de permettre aux enfants de participer à la sélection des repas. Cette initiative a été mise en place le jeudi 22 janvier avec le menu suivant : potage, raclette et compote. Les enfants ont fortement apprécié de pouvoir choisir leur repas. Un souci de livraison ayant été rencontré ce jour-là, des galettes complémentaires ont été offertes aux enfants en dédommagement.

Concernant la fourniture du pain, plusieurs difficultés ont conduit à l'arrêt de la collaboration avec le prestataire précédent. Nous travaillons désormais avec la boulangerie de Citers du mardi au vendredi. La boulangerie de Saulx ayant fermé, le pain du lundi est fourni par le dépôt de pain de l'épicerie de Saulx, livré par la boulangerie « Chez Nico » de Vesoul. Cette nouvelle organisation donne entière satisfaction et les enfants apprécient le pain proposé.

Je reste à votre disposition pour toute question, remarque ou demande complémentaire. Je vous remercie de votre écoute et tiens également à remercier Madame Sauvage de m'avoir conviée à ce second conseil d'école.

• Questions diverses

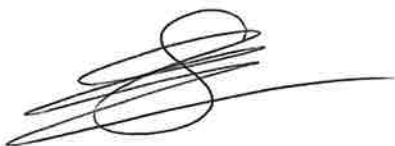
Aucune question n'est posée.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 16 juin 2026.

La séance se termine à 21h25.

La directrice,

E. SAUVAGE



La secrétaire de séance,

I. CHANSON



